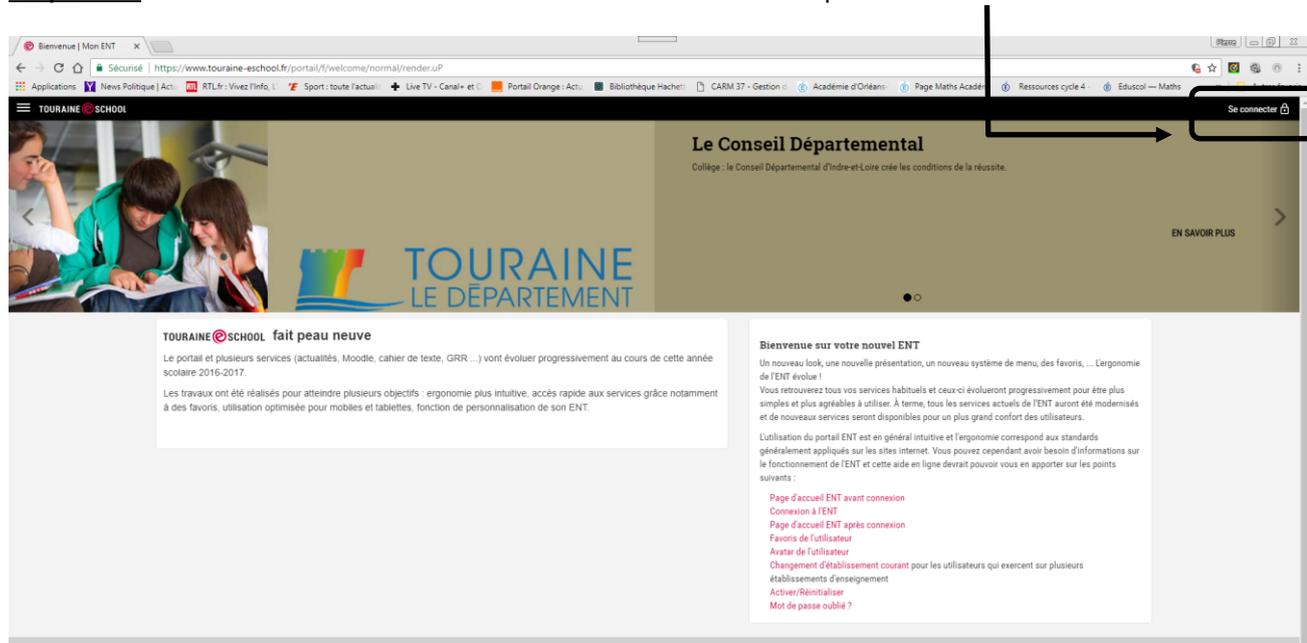


Procédure d'activation du compte ENT :

Etape n°1 : Avec votre navigateur internet, accédez à l'adresse suivante : <https://www.touraine-eschool.fr/>

Etape n°2 : Vous arrivez sur cet écran d'accueil. Il faut alors cliquer sur ce bouton



Etape n°3 : Vous accédez à l'écran ci-dessous.

Il faut maintenant cliquer sur le profil « Elèves et parents ».



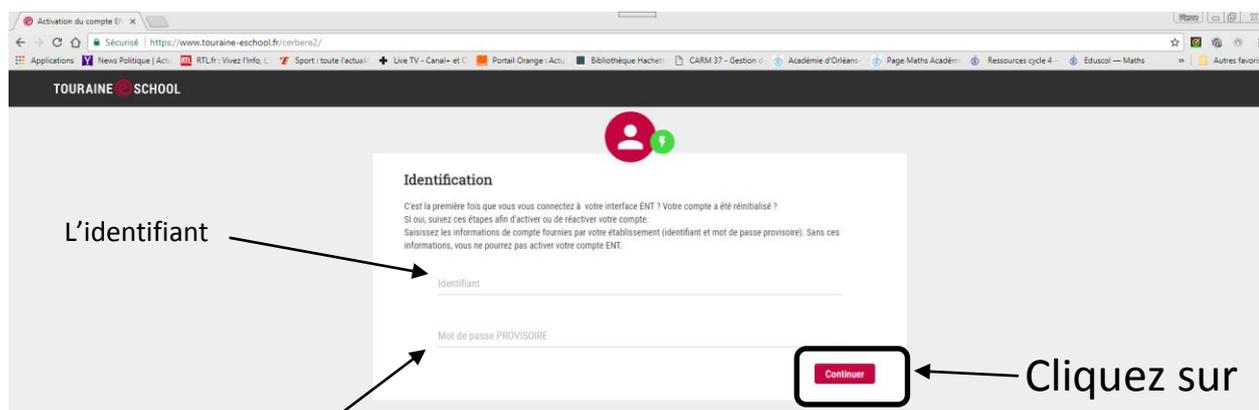
Etape n°4 : Vous accédez à l'écran ci-dessous

où il faut cliquer sur le bouton

« Activer mon compte ».



Etape n°5 : Vous allez maintenant saisir les identifiants provisoires qui vous ont été remis.



Le mot de passe provisoire

Cliquez sur

Etape n°6 : Vous accédez à cet écran ; Cochez la case « j'ai lu et accepte...» et cliquez sur le bouton « Continuer ».

TOURAINE SCHOOL

Conditions Générales d'Utilisation

Merci de lire et d'accepter les Conditions Générales d'Utilisation (CGU). Ces règles sont destinées à encadrer l'utilisation de l'ENT, le tout dans le respect des droits de chacun. L'acceptation de ces règles vous engage à les respecter !

Charte d'utilisation de l'Espace Numérique de Travail Touraine e-school du département de l'Indre et Loire

ENTRE :
Le collège
Représenté par son chef d'établissement ;
Ci-après dénommé « l'Établissement ».

D'UNE PART
ET
Toute personne utilisant les outils et services de l'ESPACE NUMÉRIQUE DE TRAVAIL Touraine e-school mis à disposition par l'établissement, dans le cadre des activités éducatives, à l'intérieur ou à l'extérieur de l'établissement.
Ci-après dénommé « l'utilisateur » : élèves, parents d'élèves, tous les personnels de l'Éducation Nationale, les intervenants extérieurs (collégiens, auteurs de stage ou maîtres d'apprentissage).

J'ai lu et j'accepte les Conditions Générales d'Utilisation décrites ci-dessus.

Continuer

Etape n°7 : Vous pouvez passer cette étape et cliquer sur « Continuer »

Adresses de messagerie

Vous pouvez indiquer ici votre adresse électronique personnelle. Celle-ci pourra être utilisée par :

- l'établissement dans lequel est scolarisé votre enfant ;
- l'Académie Orléans-Tours et le Département d'Indre et Loire, partenaires dans le développement de l'ENT ;
- le GIP RECIA, responsable du traitement informatique des données dans l'ENT, pour vous transmettre des informations exclusivement dans le cadre de l'ENT.

Cette adresse servira aussi d'adresse de secours pour recevoir votre mot de passe en cas d'oubli.

Les entités mentionnées plus haut s'engagent à respecter les dispositions de la loi sur l'informatique et les libertés (loi n°78-17 du 6 janvier 1978). En conséquence, les personnes concernées disposent d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui les concernent. Pour exercer ce droit, elles doivent prendre contact avec l'établissement scolaire dans lequel est scolarisé leur enfant.

Lorsque vous aurez indiqué votre adresse électronique, vous y recevrez un courriel pour la vérifier et vous permettre de saisir votre mot de passe ENT.

Votre adresse électronique

Confirmation de l'adresse électronique

Continuer

Etape n°8 : Sur cet écran, vous sélectionnez deux questions et vous y répondez. Cela permettra de vous redonner le mot de passe en cas d'oubli.

Questions secrètes

Vous avez choisi de ne pas indiquer d'adresse électronique qui aurait pu vous servir en cas de perte de votre mot de passe. Pour vous permettre de ré-initialiser un mot de passe perdu, il vous faut indiquer et retenir des réponses à deux questions secrètes que vous choisirez ci-dessous.

Si vous souhaitez par la suite indiquer une adresse électronique dans l'ENT, vous pourrez le faire à tout moment dans votre espace compte utilisateur.

Première question secrète

Votre réponse à la première question secrète

Seconde question secrète

Votre réponse à la seconde question secrète

Retour Continuer

Etape n°9 : Vous pouvez maintenant choisir un nouveau mot de passe, plus facile à retenir. Et enfin, vous cliquez sur « Continuer ».

Mot de passe

Dernière étape pour l'activation de votre compte ENT : la création de votre mot de passe.

Choisissez un mot de passe compliqué. Aucune personne, même amie, ne doit pouvoir le deviner.

Ce mot de passe doit contenir 8 caractères minimum.

Complexifiez-le volontairement avec des lettres majuscules et minuscules, des chiffres et caractères spéciaux.

Mot de passe

Confirmation mot de passe

Continuer

Votre compte ENT est maintenant activé. Votre nouveau mot de passe vous permettra d'accéder à l'ENT.